Le défi pour les écoles en Europe

Guide pour les participants

Année du concours 2011-2012

Ce document fournit des informations sur :

- les conditions générales du concours
- la participation – descriptions, procédures et modèles
- l'évaluation des candidatures et glossaire

U4energy est une initiative financée par le programme « Énergie Intelligente pour l'Europe »

Table des matières

CONDITIONS GÉNÉRALES 3
Introduction 3
Conditions d'admission 3
Point de contact 5
COMMENT PARTICIPER AU CONCOURS ? 5
CATÉGORIE A : Meilleures mesures d'efficacité énergétique à l'école 5
CATÉGORIE B : Meilleures pratiques pédagogiques pour sensibiliser à l'utilisation énergétique 7
CATÉGORIE C : Meilleure campagne scolaire sur l'efficacité énergétique 8
CATÉGORIE RÉCOMPENSE SPÉCIALE : Meilleure pratique au-delà de U4energy 9
INFORMATIONS IMPORTANTES 9
Évaluation 9
Questions juridiques et éthiques 11
Pour commencer 11
Glossaire 12

CONDITIONS GÉNÉRALES

Introduction

U4energy (www.U4energy.eu) est un défi paneuropéen consacré à l'efficacité énergétique pour les écoles qui vise à impliquer les élèves et les enseignants dans la réalisation des objectifs ambitieux que l'Europe s'est fixés en matière d'énergie et de changement climatique. U4energy est une initiative de la Commission européenne financée par le programme « Énergie Intelligente pour l'Europe ». Le concours U4energy compte les trois catégories suivantes :

Catégorie A : Meilleures mesures d'efficacité énergétique à l'école
À l'attention de : la direction de l'école, le personnel, et idéalement les enseignants et les élèves soutenus par les autorités locales.

Catégorie B : Meilleures pratiques pédagogiques pour une utilisation efficace de l'énergie
À l'attention des : enseignants

Catégorie C : Meilleure campagne scolaire sur l'efficacité énergétique
À l'attention des : élèves encadrés par un enseignant

Catégorie Récompense spéciale : Meilleure pratique au-delà de U4energy
À l'attention des : lauréats et coordinateurs d'initiatives nationales sur l'efficacité énergétique, financées par le secteur public

Il est recommandé aux participants de **s'inscrire** au concours. Les 1 500 premiers inscrits recevront un kit composé d'autocollants, de cartes de discussion et d'une grande affiche U4energy ainsi que du guide pour une utilisation optimale des ressources disponibles sur le portail U4energy. Les versions numériques du matériel envoyé dans le kit sont accessibles à partir de la rubrique « boîte à outils » du site Internet.

Conditions d'admission

Pays participants :

- 27 États membres de l'UE : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Irlande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.
- Croatie, Islande, Liechtenstein et Norvège.

Dépôt :

La date limite pour toutes les catégories du concours est fixée au 16 mai 2012, à minuit, heure GMT. Les écoles peuvent déposer leur candidature pour les catégories A, B et C du concours.
Pour la catégorie Récompense spéciale, les participants ne doivent pas déposer de demande directe. Les écoles/enseignants lauréat(e)s doivent contacter leur Point de contact national (PCN) et le coordinateur de l'initiative nationale concernée qui déposera une demande en leur nom.

Documents présentés :

Les fichiers présentés doivent répondre aux critères de taille repris ci-dessous :

- Fichiers image : max. 3 Mo par fichier
- Fichier documents : max. 5-10 Mo
- Fichiers vidéo : max. 25 Mo, dimension fenêtre de 640 x 480 pixels ou 320 x 240 pixels*

* Pour les fichiers vidéo excédant 25 Mo, un champ **YouTube** est libre dans tous les formulaires électroniques, seuls les liens YouTube seront affichés dans les lecteurs de la galerie. Des précisions sur les formats de fichiers acceptés sont disponibles dans la rubrique FAQ du site Internet U4energy : **cliquez ici !**
U4energy décline toute responsabilité en cas de perte, dommage ou redimensionnement incorrect de fichiers.

Langues :

Les demandes de participation peuvent être présentées dans toutes les langues officielles de l'UE, ainsi qu'en norvégien et en croate.
Une traduction du titre et un résumé représentatif en anglais sont obligatoires. Ce résumé est important pour les membres du jury européen car il leur permet d'évaluer des projets, et également pour ceux qui consultent les candidatures au concours publiées dans la galerie.

Mise en œuvre des actions :

Catégorie A : Seules les actions/mesures mises en œuvre pendant le concours, à savoir entre septembre 2011 et mai 2012, seront acceptées.
Catégorie B : Les plans de leçons qui sont préparés et mis en œuvre pendant l'année scolaire 2011-2012 seront admis. Les enseignants ont la possibilité d'améliorer et de représenter un plan de leçon déposé antérieurement.
Catégorie C : Les campagnes de sensibilisation organisées pendant la période 2011-2012 seront acceptées.
Catégorie spéciale : Les lauréats des initiatives nationales sur l'efficacité énergétique, financées par le secteur public et organisées pendant la période 2010-2012 seront admis.

Veuillez noter que les lauréats européens et nationaux de la première édition de U4energy ne sont pas autorisés à représenter la même candidature.

Point de contact

Pour des questions spécifiques concernant le concours, les participants doivent contacter leur **Point de contact national**, qui sera en mesure de les aider dans leur langue.

COMMENT PARTICIPER AU CONCOURS ?

CATÉGORIE A : Meilleures mesures d'efficacité énergétique à l'école

Qui peut participer ?

La direction de l'école, le personnel, et idéalement les enseignants et les élèves soutenus par les autorités locales.

Objectifs :

L'objectif de cette catégorie de concours consiste à récompenser les meilleurs efforts déployés pour réaliser des économies d'énergie à l'école (économies d'électricité et de chauffage/refroidissement) grâce à des mesures drastiques/installations qui sont associées à des activités pédagogiques pour les enseignants et les élèves en vue de mieux comprendre l'utilisation de ces technologies d'économie d'énergie et de les encourager à économiser de l'énergie.

Conditions :

- Obtenir les factures de consommation d'énergie (électricité et chauffage/refroidissement) de l'année précédant le concours (c-1). Les factures doivent être annexées à la candidature. Les écoles dont les factures d'énergie sont réglées par une autorité locale sont invitées à demander une copie des factures. Si les factures ne sont pas disponibles, mais que l'école dispose des données de consommation valables pour l'année c-1, une preuve sous la forme de photos des compteurs est obligatoire.
- Les participants devraient présenter leur Plan d'économie d'énergie accompagné d'un dossier de mesures d'économie d'énergie. Veuillez noter que l'impact est un critère d'évaluation de premier ordre.

Plan d'économie d'énergie :

Un modèle du Plan d'économie d'énergie est disponible sur le site Internet et doit être rempli par les participants. De plus, les participants doivent remplir et présenter les résultats de l'outil de calcul des économies d'énergie. Le Plan d'économie d'énergie comprend :

- Liste avec une brève description des mesures d'économie d'énergie prises dans votre école
- Résultats de l'outil de calcul des économies d'énergie :
  - Pourcentage d'énergie économisée
  - Économies financières
  - Réduction des émissions de CO_2
  - Conclusions et suggestions des améliorations possibles
  - Un résumé des efforts réalisés par les participants pour mobiliser leur école et communauté
  - Leur expérience acquise dans d'autres projets liés à l'éducation à l'énergie
  - Si les participants prévoient ou non d'exploiter davantage les résultats obtenus
  - Les réussites officielles (presse locale, autorités locales, associations nationales d'enseignants, etc.)

Outil :

Outil de calcul des économies d'énergie : (fichier Excel à télécharger)

Les participants doivent comparer leur consommation d'énergie entre l'année c et c-1 à partir des relevés de compteur et de l'analyse des factures.

L'outil de calcul des économies d'énergie est conçu pour aider les participants à calculer le pourcentage d'énergie économisée pour l'électricité et le chauffage/refroidissement, ainsi que les économies financières et les réductions des émissions de CO_2.

Les participants devraient présenter des mesures pour :

- La consommation d'électricité
- La consommation de gaz ou de mazout
- Le coût de l'électricité et du gaz/mazout

L'outil va procéder aux calculs suivants pour la consommation d'électricité et de chauffage/refroidissement :

- Pourcentage des économies d'énergie
- Économies financières
- Réductions des émissions de CO_2

CATÉGORIE B : Meilleures pratiques pédagogiques pour sensibiliser à l'utilisation énergétique

Qui peut participer ?

Les enseignants

Objectifs :

L'objectif de cette catégorie de concours consiste à encourager les enseignants à élaborer et présenter des méthodologies pédagogiques concluantes pour enseigner l'efficacité énergétique (en se concentrant sur l'énergie primaire), pour impliquer les élèves et les sensibiliser à la nécessité de réduire la consommation d'énergie. Bien que les économies d'énergie indirectes ne soient pas au centre de l'action, la gestion des ressources et des déchets peut être inclues.

Conditions :

Les participants devraient présenter un plan de leçon comprenant toutes les données pertinentes, y compris un titre explicite et une image représentative pour illustrer leur candidature. Le modèle du **Plan de leçon** contient les informations suivantes :

- Titre de la leçon, nom de l'enseignant et coordonnées de l'école
- Résumé en anglais (max. 200 mots)
- Sujet et objectifs pédagogiques
- Classe/niveau scolaire
- Description du cours
- Matériel nécessaire
- Activités proposées pour renforcer/améliorer le cours
- Répartition du temps
- Vérification (étapes d'analyse de la compréhension des élèves concernant une discipline)
- Résultats
- Réponses aux questions :
  - Votre expérience dans d'autres projets liés à l'éducation à l'énergie
  - Si vous prévoyez ou non d'exploiter davantage les résultats obtenus
  - Les réussites officielles (presse locale, autorités locales, associations nationales d'enseignants, etc.)
  - Comment, selon vous, les enseignants des autres pays peuvent-ils profiter de votre plan de leçon ?

En particulier, les membres du jury tiendront compte du niveau des activités multidisciplinaires et multiculturelles du Plan de leçon ainsi que la mesure dans laquelle il peut être utilisé par les autres enseignants (transférabilité) et appliqué dans d'autres contextes (interopérabilité). Une importance particulière sera accordée aux méthodes multidisciplinaires.

CATÉGORIE C : Meilleure campagne scolaire sur l'efficacité énergétique

Qui peut participer ?

Élèves encadrés par un enseignant

Objectifs :

L'objectif de cette catégorie de concours consiste à encourager les enseignants et les élèves participants à concevoir et mettre en œuvre des campagnes innovantes et créatives pour promouvoir l'efficacité énergétique dans les écoles et/ou la collectivité.

Conditions :

Les participants doivent remplir le **Plan de communication** et le **Questionnaire**. Le plan de communication doit contenir toutes les données pertinentes, y compris un titre explicite et un résumé représentatif pour illustrer la candidature.
Pour organiser leur campagne, les participants doivent tenir compte du cycle suivant :

- Organisation : définir les objectifs et les activités nécessaires pour les atteindre.
- Mise en œuvre : exécuter le Plan.
- Évaluation : proposer une méthodologie pour évaluer les résultats obtenus (dans le cadre du plan de campagne). Des évaluations fréquentes concernant le progrès accompli dans la cadre du travail (tous les 3-4 mois) peuvent être dressées et présentées dans le cadre du résumé de fin d'année.

Outil :

Questionnaire : (document Word à télécharger)
Les participants seront en mesure de suivre et d'évaluer leur connaissance et le changement de comportement en termes d'utilisation efficace de l'énergie en comparant les réponses au Questionnaire au début et à la fin de l'année scolaire.

CATÉGORIE RÉCOMPENSE SPÉCIALE : Meilleure pratique au-delà de U4energy

Qui peut participer ?

Cette récompense s'adresse aux lauréats (écoles/enseignants) des initiatives nationales récentes ou en cours, financées par le secteur public et consacrées à l'éducation en matière d'énergie. Pour être admises, ces initiatives doivent être organisées entre 2010 et 2012.

La catégorie spéciale multipliera les contacts par l'intermédiaire des PCN et des coordinateurs nationaux de ces initiatives qui présenteront une candidature au concours au nom des lauréats.

Objectifs :

Cette récompense spéciale sera un moyen de créer des synergies avec des initiatives qui ont pour mission de promouvoir l'excellence de l'éducation en matière d'efficacité intelligente de l'énergie en Europe.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le guide des Récompenses spéciales qui sera disponible à partir de l'automne 2011.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Évaluation

Critère :

Les évaluations seront menées par un panel d'experts en éducation et en énergie en respectant le critère suivant :

1. **Impact** des actions entreprises par les élèves et enseignants en termes d'économies réelles d'énergie.
2. **Pertinence** des actions conçues et mises en œuvre dans le cadre de la catégorie de concours présentée. Chaque contribution devrait démontrer un lien clair avec les conditions définies dans le plan de la catégorie spécifique. De plus, le jury examinera également si les actions entreprises sont compatibles avec la tranche d'âge des élèves.
3. **Clarté des idées et des conclusions,** expliquant et abordant le projet de manière claire, démontrant une bonne compréhension du thème et transmettant des méthodes de mise en œuvre, des solutions et des messages concluants.
4. La **durabilité** des actions et des méthodologies proposées, indépendante de l'apport extérieur, sera considérée sur la base de leur impact à long terme (par exemple l'intégration au programme scolaire).

5. **Transférabilité** des actions et méthodologies proposées : les projets sont déterminés en fonction de leur possibilité de s'appliquer à des contextes culturels et géographiques différents.
6. **La participation des parties prenantes** extérieures à l'environnement direct de l'école telles que les parents, les autorités locales, les experts en énergie et les sponsors susceptibles d'aider à atteindre les objectifs des projets.
7. **Promotion et diffusion** du projet et de ses résultats par l'intermédiaire des médias locaux.
8. **Présentation des candidatures :** l'esthétique, le style, la présentation, la conception et l'utilisation correcte de la technologie seront considérés.
9. **Originalité des candidatures :** la pertinence, l'innovation, la créativité et l'approche didactique seront prises en considération pendant la procédure d'évaluation.
10. **Pertinence de l'âge :** la tranche d'âge des élèves sera prise en considération pour les catégories A et C, établissant à quel point le contenu du projet convient à la tranche d'âge en question.

Toutes les décisions prises par le jury sont définitives et ne peuvent être contestées.

Lauréats :

Lauréats nationaux

Un « lauréat national » par catégorie (par ex. 3 gagnants par pays) sera sélectionné par les jurys nationaux pour les catégories A, B et C. Des précisions concernant les lauréats de la Récompense spéciale seront publiées à l'automne 2012.

Tous les gagnants nationaux seront invités pour un voyage de 2 jours tous frais payés à la cérémonie européenne de remises des prix à Bruxelles, avec une visite guidée de la Commission européenne/Parlement européen organisée par un député européen, un certificat encadré, un trophée durable et un kit d'énergie pour l'école.

Pour les catégories A et C destinées aux communautés scolaires, les gagnants seront représentés à la cérémonie par un membre du personnel délégué (par exemple un enseignant qui a dirigé l'initiative, le chef d'un établissement scolaire) et un étudiant. Veuillez noter que les mineurs doivent être accompagnés par un adulte.

Pour la catégorie B destinée aux enseignants, seul l'enseignant lauréat sera invité.

Lauréats européens

Le Grand Jury sélectionnera les deux meilleures candidatures par catégorie pour désigner 3 lauréats européens et 3 seconds parmi l'équipe des gagnants nationaux.

Outre le voyage de 2 jours tous frais offerts à la cérémonie européenne de remises des prix à Bruxelles évoquée plus haut, les lauréats européens recevront un prix d'une **valeur de 3 000 euros**.

Prix des collaborateurs remarquables :

Un prix honorifique sera décerné aux remarquables collaborateurs qui ont activement soutenu les écoles dans la mise en œuvre de leur projet U4energy (tels que la direction de l'école, les autorités locales ou les représentants de la presse).

Les écoles peuvent désigner un collaborateur important pour le prix dans le cadre de leur candidature au concours.

Questions juridiques et éthiques

La Commission européenne se réserve le droit de modifier les conditions générales du concours à tout moment. Toute notification ou tout changement sera affiché sur le site Internet et sera en vigueur à partir de sa date de publication. Avant de soumettre sa candidature, voici quelques points qui nécessitent une attention particulière :

- Tous les participants doivent respecter la **législation européenne en matière de droits d'auteur**.
- Les candidatures ne peuvent contenir de déclarations, faits, informations ou citations qui pourraient dénigrer ou nuire à une personne ou un groupe ; ni des déclarations, images, faits, informations ou citations susceptibles d'encourager la persécution d'une personne sur la base de sa race, son opinion, sa nationalité, son sexe, sa religion, sa profession ou autre conviction, les candidatures encourageant le crime ou les infractions de la loi ne seront pas admises.
- On considère que toute personne photographiée ou filmée a donné son consentement (ou celui de ses parents) pour la publication.
- Les avis de droits d'auteur et de protection des données personnelles sont disponibles sur le site Internet de U4energy ou en cliquant directement **ici** !

Veuillez noter qu'une candidature peut être disqualifiée si elle enfreint une des règles reprises sous le titre « Questions juridiques et éthiques ».

Pour commencer

- Soyez parmi les 1 500 premiers participants à vous inscrire au concours et recevez le kit de l'élève.
- Trouvez de l'inspiration dans le référentiel des ressources offrant du matériel et des informations pédagogiques utiles susceptibles d'être utilisées en dehors de la classe.

- Consultez nos articles consacrés à l'énergie qui seront publiés chaque mois ainsi que les données et astuces qu'ils contiennent.
- Cherchez les mises à jour européennes et nationales dans la rubrique « nouveautés » du site Internet.

Glossaire

- Durée du concours : 16 septembre 2011 au 16 mai 2012.

Catégorie A :

- **Énergie :** électricité et chauffage/refroidissement (gaz ou mazout).
- **Mesures d'économie d'énergie :** actions menées pour réduire la consommation d'énergie.
- **Plan d'économie d'énergie :** le plan s'inscrit dans le cadre du dossier global nécessaire pour les participants de la catégorie A. Il devrait contenir une liste des mesures d'économie d'énergie réalisées, des résultats obtenus en termes d'économie d'énergie, des économies financières et des réductions d'émissions de CO_2 (Outil de calcul des économies d'énergie).
- **Outil de calcul des économies d'énergie :** cet outil est conçu pour calculer le pourcentage d'énergie économisée pour l'électricité et le chauffage/refroidissement, ainsi que les économies financières et les réductions des émissions de CO_2.
- **« Année de référence » (année c-1)** : 1er octobre 2012 au 30 avril 2011
- **« Année du concours » (année c) :** 1er octobre 2011 au 30 avril 2012.

Catégories B et C :

- **Énergie primaire ;** fait référence à l'électricité, le chauffage/refroidissement (gaz, mazout, charbon, etc.) et au transport.
- **Plan de leçon :** il s'agit de la description détaillée du cours par un enseignant pour une leçon particulière. Un plan de leçon est préparé par un enseignant pour encadrer l'enseignement en classe. Il se doit d'être concis, mais doit fournir les informations nécessaires.
- **Plan de campagne :** document qui décrit les éléments majeurs de votre campagne – les objectifs, le public, les messages, les outils, l'horaire et la méthode d'évaluation utilisée.

Les moyens de communication peuvent prendre la forme d'un échange écrit, verbal et électronique avec le public. Les outils utilisés peuvent inclure des communications en ligne, des publications imprimées, des vidéos, des présentations PowerPoint, des images, des enquêtes, des comptes rendus, des relations média, des certificats et des récompenses, des discours, des matériels d'identité de l'entreprise (par exemple : en-tête de lettres, logo), etc.

- **Questionnaire** : instrument de la catégorie C qui permet de suivre et d'évaluer les connaissances et le changement de comportement en matière d'utilisation efficace de l'énergie